

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES n°14 | décembre 2021

ASSOCIATIONS
ACTIVITÉS
CULTURE
ANIMATIONS
SPORT

PIÉMONT CÉVENOL UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

édito



Madame, Monsieur,

C'est avec un esprit constructif, optimiste et tourné vers l'avenir que nous vous adressons ce nouveau numéro. Vous y retrouverez les projets et actions qui font la vitalité de notre territoire. Depuis 2020, notre communauté de communes a su gérer et offrir une continuité de service dans un contexte spécifique lié à la crise. Je tiens ici à remercier l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble de nos agents mobilisés.

Dans ce contexte de crise sanitaire, économique, sociale et environnementale sans précédent, plus que jamais nous savons que ce sont des services publics fiables et performants, une dynamique économique créatrice d'emplois, une stratégie touristique innovante, une transition écologique et environnementale systématiquement prise en considération qui constituent les piliers de la mise en œuvre d'une « ruralité moderne ». L'heure est à la valorisation de notre cadre de vie et au développement de notre attractivité.

L'année 2022 sera placée sous le signe de la clairvoyance et de l'efficience. En effet nous nous devons d'être prêts à franchir les obstacles et nous donner les moyens de suivre le cap politique qui nous guide à l'échelle de ce mandat. Le Piémont Cévenol est né d'une réforme territoriale en 2013. 2022 va marquer l'entrée dans la réalisation de projets structurants comme la réhabilitation de la piscine intercommunale à Quissac ou encore la finalisation du nouveau réseau de sentiers de randonnée qui couvre désormais tout le Piémont Cévenol. Nombreux sont les sujets qui nous occupent pleinement, de la question épineuse de la gestion durable des déchets à une offre culturelle éclectique en passant par les actions variées et ambitieuses en direction de la jeunesse et des familles. D'autres thèmes nous mobilisent et interpellent particulièrement notre vigilance comme la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ou les conséquences que pourraient avoir certaines évolutions législatives en cours telles que le transfert obligatoire des compétences autour de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes à l'horizon 2026.

Conscients que nous devons sans cesse nous adapter, nous questionner et évoluer, nous avons engagé un travail prospectif sur les enjeux financiers, stratégiques et organisationnels de notre communauté de communes car c'est la synergie, la cohérence du projet politique avec sa déclinaison opérationnelle qui doivent marquer ce temps du renouveau.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Fabien Cruveiller
Président de la communauté de communes du Piémont Cévenol

sommaire



La communauté de communes du Piémont Cévenol s'engage pour la Transition Énergétique et Écologique. Les projets et actions menées sont mis en avant par le biais de ce nouveau logo.

EN BREF >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>

Des conseils pour rénover votre habitation

Trop chaud, trop froid, des factures très élevées... Vous souhaitez faire des travaux pour améliorer la performance énergétique de votre habitation ? Profitez des conseils gratuits du guichet unique sur Rénov'Occitanie CPIE du Gard (par téléphone ou rendez-vous).

Et si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez demander une visite de votre logement ou un accompagnement pour vos travaux (voir modalités avec les conseillers).

Pour prendre rendez-vous : 04 66 52 78 42
ou http://eie-ales-nordgard.fr/contact/

Permanences physiques sur rendez-vous :

• À Saint-Hippolyte-du-Fort tous les mardis de 14h00 à 17h30

• À Quissac tous les jeudis de 15h30 à 19h00.


















ACTUALITÉS



Un PAT pour le Piémont Cévenol : ici, c'est manger local !



La communauté de communes du Piémont Cévenol, accompagnée de nombreux partenaires locaux, s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Depuis le 3 septembre 2021, elle bénéficie de la reconnaissance ministérielle du label Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 (correspondant aux projets collectifs émergents visant à répondre aux objectifs assignés). Il s'intitule : « *Le PAT en Piémont Cévenol : ici, c'est manger local !* ». Ce label est attribué pour 3 ans.

C'est un projet collectif et systémique visant, sur un territoire, à :

- rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et acteurs de la société civile ;
- mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité.

Le PAT répond aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé.

Cart'O Sports

Lancement courant décembre 2021 de la première « CART'O SPORTS » du territoire.

Ce document numérique gratuit présentera les associations sportives du territoire (activités proposées, informations et coordonnées) ainsi que les équipements sportifs présents sur l'ensemble des communes du Piémont Cévenol.

Cette cartographie de l'offre sportive sera accessible numériquement sur le site de la communauté de communes ainsi que par un large affichage sur l'ensemble du territoire.

! Action positive ! LE BON DÉCHET AU BON ENDROIT

Première récolte de terreau à Sauve





© CCPC

Installé au parking de la fourche à Sauve depuis octobre 2020, le composteur collectif a connu sa première récolte de terreau. 240 litres ont été recueillis ce mois de septembre 2021 et seront utilisés pour fertiliser les bacs à fleurs de la commune.

Ce dispositif phare de la prévention des déchets permet de détourner les fermentescibles de la poubelle grise. Les habitants vivant en appartement ou au centre du village - qui ne détiennent pas de composteur individuel - déposent leurs biodéchets dans le composteur collectif prévu à cet effet. Par ce geste, ils agissent en écocitoyens et contribuent à limiter le volume de déchets à traiter.

Pour accompagner le succès de ce dispositif, les habitants de Sauve ont maintenant sur ce site un deuxième composteur collectif sur les 4 disponibles pour poursuivre cette dynamique vertueuse. Nous les en remercions. Très prochainement, un deuxième site de compostage verra le jour sur cette commune.

PORTRAIT D'ÉLU.E.S

Cette rubrique a pour objet de présenter la diversité des profils, des parcours et des compétences de celles et ceux qui participent par leur mandat électif au fonctionnement et aux prises de décisions dans notre Communauté.



© CCPC

« J'ai aujourd'hui 66 ans, je suis père de quatre garçons et grand-père d'une petite fille et de deux petits-fils. Depuis le début de ma retraite au printemps 2019, nous nous sommes fixés, mon épouse et moi-même, à Conqueyrac avec une "résidence secondaire" à Montpellier. Après une vie professionnelle qui nous a fait traverser la France, c'est avec bonheur que j'ai retrouvé la trace de mes ancêtres sur cette commune, une présence qui remonte au moins au XVIe siècle ».

Jacques Dautheville

Un élu au cœur du service public

« De formation Ingénieur des Travaux Publics de l'État, j'ai commencé ma carrière dans l'Administration de l'Équipement à Chartres en construisant des routes et des ponts et en participant à la création de la ligne TGV Atlantique. J'ai ensuite dirigé le service local des bases aériennes de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry avec la construction de pistes, d'aérogares et d'une gare TGV. Enfin, j'ai exercé le métier d'ingénieur subdivisionnaire au sein de la DDE du Var à Saint Maximin entre Sainte Baume et Gorges du Verdon.

C'est à ce moment-là de ma carrière, en 1995, que j'ai pris conscience que l'évolution des Services de l'Équipement vers des tâches exclusivement régaliennes, ne correspondait plus à mes aspirations. J'ai donc quitté l'Administration pour participer avec des amis ayant pris la même orientation professionnelle que moi, à la création d'une société d'ingénierie dont j'ai été l'un des cadres dirigeants. C'est en prenant ma retraite en 2019 que j'ai quitté cette structure qui comptait alors 130 salariés.

À partir de 1995, avec cet investissement dans le privé, j'ai un peu perdu cette notion de service public qui avait eu un sens pour moi notamment à travers l'appui et le conseil que j'apportais aux communes sur le territoire dont j'avais la responsabilité. C'est donc pour retrouver un peu de cela que je me suis investi au sein du conseil municipal de Conqueyrac. J'ai ensuite été élu maire en 2014, puis réélu en 2020.

L'engagement communautaire

Compte tenu de mon passé professionnel et des quelques compétences que j'avais pu acquérir, c'est à partir de 2017 que je me suis investi au sein de la communauté de communes au sein de laquelle j'ai été élu vice-président par le conseil communautaire. Le Président, Fabien Cruveiller, m'a confié la délégation de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI). Cette nouvelle compétence a été confiée à la communauté de communes à partir du 1er janvier 2018. Notre territoire est principalement concerné par deux bassins versants : les Gardons et le Vidourle. Des négociations longues et difficiles, en particulier côté Vidourle, se sont déroulées durant deux ans pour aboutir aux nouveaux statuts des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) vers lesquels nous avons transféré nos compétences et au sein desquels nous siégeons. Je suis aujourd'hui vice-président de l'EPTB Vidourle tandis que David Furestier, maire de Cassagnoles, occupe les mêmes fonctions à l'EPTB les Gardons.



© CCPC

Conseil communautaire du 26 juin 2021.

Avec le nouveau mandat qui a débuté en 2020, notre Président m'a également confié la délégation concernant le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC).

Sans entrer dans les détails, ce service a été créé au sein de la communauté de communes dans le but de mutualiser les contrôles rendus obligatoires par la loi sur l'Eau et les

Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006. La police de l'assainissement reste de la responsabilité des maires, mais les contrôles ont été mutualisés au sein de la communauté de communes. Ces contrôles sont effectués selon une périodicité définis par le conseil communautaire ou à l'occasion de ventes ou de travaux des mises aux normes. Ils sont réalisés par deux agents de la collectivité, Mathieu Fouant et Olivier Teulade.

Le constat fait aujourd'hui est que seulement 30 % des assainissements non-collectifs sont conformes. Aussi, l'orientation que prend la communauté de communes est de renforcer les contrôles des installations non-conformes ainsi que l'application des pénalités en cas de non-respect de la loi. Il s'agit là, en effet, d'une responsabilité sérieuse portée par chaque maire face à un risque sanitaire réel.

A travers la GEMAPI et le SPANC, j'ai le sentiment que notre communauté de communes prend là tout son sens en mutualisant pour nos trente-quatre communes des actions qu'il serait bien plus couteux de gérer dans chaque commune et qui nécessitent aujourd'hui un niveau de compétence que l'on ne peut plus porter au sein de chacune de nos mairies. »

Les 3 barrages écrêteurs des crues du Vidourle en Piémont Cévenol



© EPTB Vidourle

Barrage de Conqueyrac.



© CD30

Barrage de Ceyrac.



© CCPC

Barrage de la Rouvière à Logrian.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

La communauté de communes a mis en place un service de proximité : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) dont le rôle est :

- assurer le contrôle des systèmes de collecte des eaux usées domestiques (eaux ménagères et eaux vannes) des habitations non raccordées à un réseau public de collecte ;
- apporter une assistance et un accompagnement lors de la réalisation d'un nouveau système d'épandage ou d'une réhabilitation.

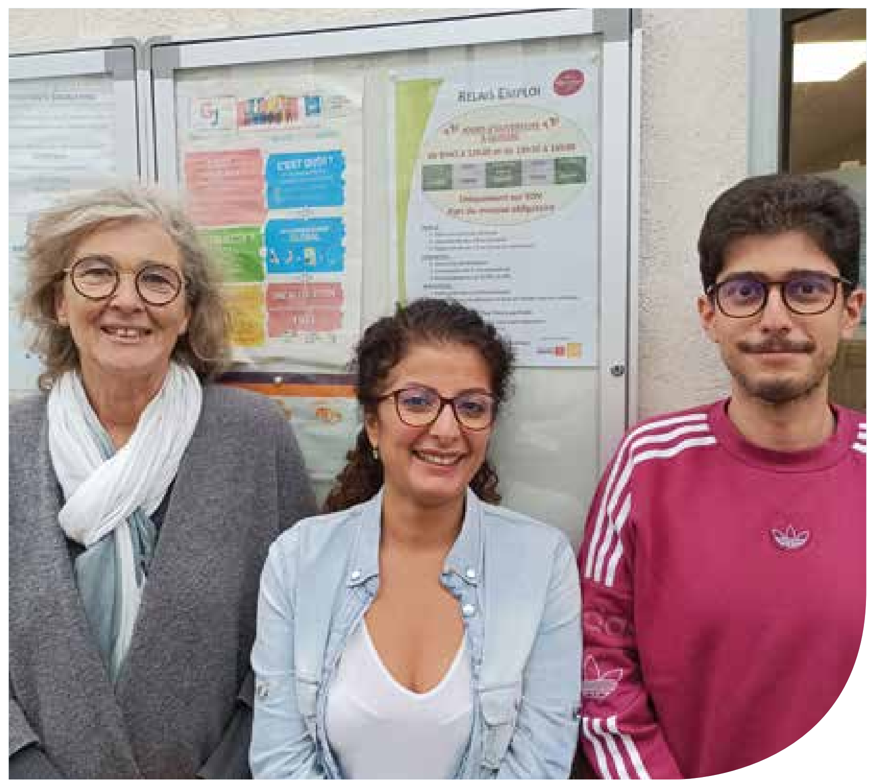


Plus d'infos : service SPANC - Tél.04 66 85 88 58 et 04 66 85 88 57
spanc@piemont-cevenol.fr

UN NOUVEL AGENT AU RELAIS EMPLOI

Pour lutter contre la fracture numérique

Silvia et Funda, conseillères au relais emploi Piémont Cévenol, accueillent, depuis septembre 2021, leur nouveau collègue Michaël Palop, sur le poste de conseiller numérique.



© CCPC

Silvia, Funda et Michaël Palop.

Celui-ci assurera 3 grandes missions

- Soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique. Par exemple : apprendre à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. Cela passe par le fait d'apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maitriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.
- Permettre aux usagers de s'autonomiser pour réaliser des démarches administratives en ligne.

Le conseiller numérique Piémont Cévenol sera déployé de manière progressive dans les communes du territoire Piémont Cévenol.

L'équipe du relais emploi Piémont Cévenol intervient sur 3 lieux d'accueil, Quissac, Sauve et Saint-Hippolyte-du-Fort, pour favoriser le retour à l'emploi et l'accès aux Droits.

Avec une équipe dynamique et à l'écoute, (notre photo) le relais emploi Piémont Cévenol est un service proche des usagers, des employeurs et de ses partenaires pour répondre à leurs demandes.

Contact : relais-emploi@piemont-cevenol.fr
conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr

URBANISME
La dématérialisation des autorisations




Suite aux dernières dispositions législatives, la communauté de communes s'est engagée pour permettre aux communes volontaires de pouvoir, dès le 1er janvier, recevoir sous formes dématérialisées les demandes d'autorisation d'urbanisme des usagers qui pourront toujours privilégier le format papier.

Ainsi, les communes devront être en capacité de recevoir des saisines par voie électronique (SVE), selon les modalités mises en œuvre par ces dernières (e-mail, formulaire de contact, télé services, etc.).

Pour mener à bien cette opération, un logiciel a été déployé et une formation à destination des secrétaires de mairie a été organisée.

Par ailleurs le conseiller numérique du Piémont Cévenol pourra accompagner les administrés dans leurs démarches pour réaliser l'enregistrement informatique des autorisations d'urbanisme.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Où en est-on ?

Par délibération du 1er juillet 2019, la communauté de communes du Piémont Cévenol s'est engagée dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) à l'échelle du périmètre de l'intercommunalité.

Par délibération du 17 juillet 2019, la communauté de communes du Piémont Cévenol s'est engagée dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) à l'échelle du périmètre de l'intercommunalité. Expression d'un projet politique concerté, cette démarche fédératrice a pour ambition de co-construire un document de planification stratégique à l'horizon 2040, au service des acteurs du territoire et de ses habitants. Pour mener à bien ce projet, la CCPC s'est entourée de l'Agence d'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne qui accompagne l'intercommunalité dans la démarche. Le processus d'élaboration du SCoT implique de nombreux partenaires et la CCPC a souhaité conduire cette association à travers la mise en place d'ateliers favorisant la participation de tous.

La CCPC, qui est en train de finaliser le diagnostic du SCoT, a mis en place les ateliers de préparation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Ainsi une première rencontre s'est tenue à Quissac sur les projections démographiques et la capacité d'accueil du territoire.



© CCPC

Présentation du SCot en conférence des maires en présence de Madame la Sous-Préfète.

Un deuxième atelier s'est tenu à Sauve sur le thème de l'attractivité et du rayonnement du territoire autour de l'économie, du tourisme et de l'agriculture.

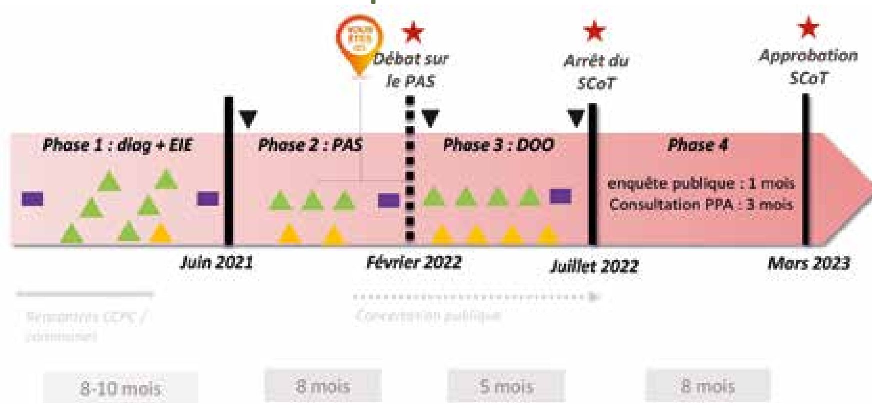
Le troisième atelier a permis d'entamer une réflexion sur les densités et les formes urbaines après une visite sur site.

Ces espaces d'échange, qui ont rassemblé de nombreux élus, personnes publiques et techniciens ont permis de mettre en évidence l'attachement à un territoire rural qui doit garder sa spécificité tout en se donnant les moyens de pouvoir évoluer de façon raisonnée.

Préalablement à ces rencontres, la Sous-Préfète et ses services sont venus présenter aux 34 maires les enjeux réglementaires du SCoT.

Les prochaines étapes vont porter sur la formalisation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), dont le débat est prévu dans le courant du 1er trimestre 2022 et qui clôturera la phase 2 de la démarche. Déclinaison directe du PAS, la phase 3 de l'élaboration du SCoT consistera à élaborer le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Cette phase devrait intervenir au 2e trimestre 2022. L'ensemble des pièces du SCoT consolidé sera ensuite soumis aux personnes publiques associées ainsi qu'à la population dans le cadre de l'enquête publique. Selon ce calendrier, le document entrera en vigueur au cours de l'année 2023. La mobilisation des acteurs locaux et des habitants contribuera, tout au long de la démarche, à enrichir les débats pour l'élaboration d'un projet partagé.

Élaboration du SCot en 4 phases



FAITES DU SPORT EN PIÉMONT CÉVENOL

Le dimanche 26 septembre s'est tenue, malgré les aléas météorologiques, la première édition de la « Faites du Sport ».


© Freepik.fr

La volonté de promouvoir le sport, les activités physiques et de mettre à l'honneur ceux qui font vivre le sport sur le territoire a permis de rassembler plus de 420 participants autour de différents stands d'initiation et de pratique.

Tout au long de la journée, enfants comme adultes ont pu s'adonner à de multiples disciplines : escalade, volleyball, Tai Chi, Qi Gong, tennis de table, judo & self défense, VTT, équitation, cricket, football, athlétisme, course de pleine nature « trail », basketball, initiation à la pêche, randonnée, handball, cyclisme, wexball, échecs, parcours moteur et de sensibilisation (0/4 ans), twirling, capoeira, remise en forme, multisports (tir à l'arc, fitness, ...), jeux en bois.

La journée a été rythmée par des départs en activités trails, randonnée, VTT ainsi que par plusieurs démonstrations.

Le cœur de la journée a été marqué par la première Cérémonie des sports, moment solennel de valorisation des acteurs sportifs du territoire souhaité par les élus de la commission sports. Ce sont les Sports Athlétiques Cigalois à Saint-Hippolyte-du-Fort et les Écuries de Lou à Monoblet qui ont été mis à l'honneur.

INTERVIEW

Les Écuries de Lou



Pouvez-vous nous présenter votre structure sportive ?

Ma structure est un peu particulière car elle présente des installations sportives mais aussi des animaux : c'est un centre équestre situé à Monoblet qui s'appelle les Écuries de Lou.

80 cavaliers viennent régulièrement, pratiquer l'équitation.

Lors de la Cérémonie des sports vous avez été récompensés pour vos actions qui symbolisent les valeurs sportives chères à la commission Sports, pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous sommes régulièrement récompensés par nos performances en compétition. Les écuries de Lou ont été sacrées « meilleur club d'Occitanie » en 2019.

Pouvez-vous nous donner votre ressenti sur la « Faites du Sports en Piémont Cévenol » ?

J'ai beaucoup apprécié cette rencontre des différents acteurs sportifs du territoire.

Les yeux des enfant pétillaient en découvrant de nouvelles sensations et partageant ces instants avec les passionnés qui faisaient découvrir leur discipline.

Pouvez-vous nous parler de vos projets futurs ? Et que peut-on vous souhaiter pour vos prochaines échéances ?

Nous attendons avec impatience une reprise « normale » des compétitions qui nous permettrait de participer aux championnats régionaux et nationaux 2022.

INTERVIEW

Sports Athlétiques Cigalois



Pouvez-vous nous présenter votre structure sportive ?

Notre association située sur Saint-Hippolyte-du-Fort est un club de football qui a été créé en 1932.

Nous avons 150 licenciés et nous possédons presque toutes les catégories jeunes (de U6 à U15).

Lors de la Cérémonie des sports vous avez été récompensés pour vos actions qui symbolisent les valeurs sportives chères à la commission Sports, pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, nous avons étés récompensés par ce joli trophée car nous avons créé, développé et amélioré de nombreuses actions au sein de notre club comme la création du babyfoot en 2018 et d 'une section féminine en 2019.

Pouvez-vous nous donner votre ressenti sur la « Faites du Sports en Piémont Cévenol » ?

C'est valorisant de mettre en avant le sport dans ce type d'évènements car le sport est un vecteur important de solidarité, d'échange et de mixité.

Pouvez-vous nous parler de vos projets futurs ?

Cette saison, nous avons créé « Académie SAC » dans le but de mettre encore plus l'accent sur les jeunes car c'est l'avenir et notre future pépinière. Par ailleurs nos ambitions pourraient se matérialiser avec la progression de notre équipe senior.

L'UNION DES COMMERÇANTS

Une UCIA (Union Commerciale, Industrielle et Artisanale), est un collectif de personnes réuni pour dynamiser le commerce à l'échelle d'une ville et créer un lien fort entre les consommateurs et les acteurs économiques d'un territoire pour privilégier les circuits courts.

Le fait de se regrouper en Union commerciale permet aux commerçants de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et d'être associés aux décisions concernant les aménagements locaux : stationnement, circulation, piétonnisation des rues, projets d'urbanisme commercial...

L'UCIA pourra aller plus loin en s'engageant à respecter une charte pour un commerce équitable, responsable et durable qui défend des valeurs telles que la qualité, le respect, le local. Ou bien, elles établissent des engagements vertueux tel l'anti-gaspillage,



le recyclage, le fait-main, les circuits courts...

Pour un commerçant, adhérer à une association est la meilleure façon de se faire connaître, à travers les outils de communication et les animations mises en place par l'association. Cela lui permet aussi de sortir de son isolement en rencontrant d'autres commerçants dans un cadre informel, en partageant des problématiques communes ou en portant ensemble des projets.

Sur notre territoire, l'UCIA de Saint-Hippolyte-du-Fort fédère déjà 70 adhérents. Elle propose de nombreuses actions comme une carte de fidélité « Cigale Gagnante » mais aussi des chèques cadeau, un tirage au sort, un défilé de mode, un marché de Noël, une braderie et autres manifestations ponctuelles.

Elle se veut relais d'informations auprès des entrepreneurs, soutien à l'emploi local, joue un rôle actif dans les implantations d'entreprises parfois pour les cessions. Elle participe indirectement à la formation via les stages en entreprises. Elle crée du lien entre les commerçants du centre bourg et ceux des zones industrielles.

www.facebook.com/uciasainthippo/

La communauté de communes du Piémont Cévenol
soutient le développement des entreprises



© CCPC

Dans le cadre du programme intercommunal d'aide aux entreprises, le 19 octobre 2021, sur le parvis de la mairie de Corconne, les élus de la communauté de communes ont apporté un soutien à une entreprise locale. Fabien Cruveiller, le Président, Serge Cathala, le Vice-président au développement économique et Lionel Jean, le maire ont eu le plaisir de remettre un chèque de 3000 € à Jonathan Nicolas et Jérôme Gautherat, fondateurs de l'Atelier Organique basé à Corconne.

Cette aide vient soutenir leur projet innovant de conception, commercialisation et installation de solutions modulaires, sous forme de tourelles végétalisées, autoportées et autonomes en eau et en énergie, assurant une pérennité et limitant les contraintes d'entretien et d'utilisation de ressources.

https://atelierorganique.fr

Ça bouge à la ZAM de Sauve !



© CCPC

L'entreprise Didier Sanchez Construction a démarré les travaux pour implanter son activité BTP. Les futurs locaux de l'école privée Jean-Paul II ont commencé à sortir de terre. Le garage automobile Vergnon a inauguré sa concession qui a ouvert il y a un an.

ENFIN LE RETOUR DU SPECTACLE VIVANT !

L'ouverture de la saison culturelle de la communauté de communes du Piémont Cévenol 2021 s'est déroulée samedi 18 septembre à Lédignan sous un soleil radieux.


© CirkVOST

Les artistes de la compagnie Cirk VOST ont présenté le spectacle *Fallait pas les inviter*. Un savant dosage de théâtre de rue engagé, de scènes burlesques déjantées, de voltige de haut niveau et d'effets spéciaux « faits maison ».

Les comédiens-voltigeurs ont surpris et séduit les 300 spectateurs présents ce jour-là sur la place Roger Chabalier. De chaleureux applaudissements ont retenti à la fin du spectacle en signe de remerciements.

Plaisir du public de renouer avec le spectacle vivant, symbole du lien social retrouvé après de longs mois de disette culturelle. Un bord de scène a permis aux plus curieux de découvrir les coulisses du décor et d'échanger avec les artistes.

Cette belle après-midi d'ouverture de saison s'est terminée autour d'une boisson et de quelques macarons offerts au public par la communauté de communes.

La culture a bel et bien repris sa place en Piémont Cévenol pour le plus grand bonheur des petits et des grands spectateurs.

Ce show a marqué le retour du spectacle VIVANT en Piémont Cévenol avec une programmation entièrement gratuite permettant ainsi l'accès à la culture pour tous. Gageons que la suite de la saison aura su séduire le public !

Expression de l'opposition

Les articles L5211-1 et L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvrent un droit à expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins sur les réalisations et la gestion du Conseil. Cet espace est susceptible d'être partagé entre différents opposants. L'expression de l'opposition est libre et n'engage que ses auteurs.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Piémont Cévenol
13 bis, rue du Dr Rocheblave – 30260 Quissac – 04 66 93 06 12 – contact@piemont-cevenol.fr
Suivez-nous sur : www.piemont-cevenol.fr – www.piemont-cevenol-tourisme.com – FB CCPiemontCevenol
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

PETITE ENFANCE

• **Établissements Multi-accueil : accueil de 2 mois et demi à 6 ans dans 4 crèches et 2 micro-crèches**
petiteenfance@piemont-cevenol.fr
07 88 37 06 15

– ***La Foire aux Mômes***
85, rue Bel Air – Quissac
creche-quissac@piemont-cevenol.fr
09 61 26 27 60

– ***La Mistounaille***
Chemin de l'Aounou – Durfort
creche-durfort@piemont-cevenol.fr
04 66 77 58 34

– ***Lou Soureillou***
Cœur de Ville – Saint-Hippolyte-du-Fort
creche-sthippo@piemont-cevenol.fr
04 66 53 81 24

– ***Lous Pequelets***
Rue des Violettes – Lédignan
creche-ledignan@piemont-cevenol.fr
04 66 83 45 25 Micro-crèches

– ***Les Petits Dragons***
26, rue des Boisseliers – Sauve
microcreche-sauve@piemont-cevenol.fr
06 45 85 00 26 / 04 66 80 25 89

– ***Les petits Vic'Kings***
Chemin du Vidourle – Vic-Le-Fesq
microcreche-vic@piemont-cevenol.fr
04 66 88 46 85 4

• **Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) *La Petite Envolée* – accueil et ateliers de 0 à 6 ans**
petiteenfance@piemont-cevenol.fr
07 88 37 06 15 et 04 66 35 02 90

• **Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) *La FaRAMdole***
ram@piemont-cevenol.fr
04 66 93 49 09

ENFANCE JEUNESSE

• **Accueil de Loisirs Sans Hébergement : de 3 à 13 ans mercredi et vacances scolaires**
enfance-jeunesse@piemont-cevenol.fr
et alsh@piemont-cevenol.fr
06 71 54 41 69

– **ALSH *Les Frimousses***
Place des Arènes – Quissac
06 47 49 98 29 – de 3 à 6 ans (vacances scolaires) et 3 à 11 ans (mercredi)

– **ALSH *Les Z'Intrépides***
Route de Durfort- Sauve
06 47 49 98 29
de 6 à 13 ans (vacances scolaires)
et 4 à 11 ans (mercredi)

– **ALSH *Les Aventuriers***
Boulevard des Remparts
Saint-Hippolyte-du-Fort
06 45 93 96 01
de 3 à 13 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi)

– **ALSH *Les P'tites canailles***
École maternelle/primaire Route de Montpellier – Lédignan
06 45 93 96 01 de 3 à 13 ans (vacances scolaires) et 3 à 11 ans (mercredi)

• **Espace Ados « L'Ado Sphère » - accueil multi-sites de 11 à 13 ans : Sauve, Lédignan et Saint-Hippolyte-du-Fort**
06 47 49 98 29 / 06 45 93 96 01

PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ

• **Coordination d'actions en faveur de la coéduction et du bien-être des enfants, citoyenneté des moins de 26 ans, animation de la vie sociale et locale et bien être des habitants**
Coordination 06 47 16 38 58 coordination.pst@piemont-cevenol.fr

MÉDIATHÈQUES ET RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

Espace Marti Ducros
Place du 8 Mai - Saint-Hippolyte-du-Fort
lecture-publique@piemont-cevenol.fr
04 66 88 03 16

• **Navette interbibliothèques : accès à l'ensemble des ouvrages de tout le réseau et mise à disposition dans la bibliothèque de son choix** (catalogue commun en ligne piemontcevenol.c3b.org/opac_net/)

SPECTACLES VIVANTS ET CINÉMA ITINÉRANT

spectacles-cinema@piemont-cevenol.fr
06 30 82 12 22

SERVICES DÉCHETS

• **Centre Technique Intercommunal Information sur les collectes de déchets ménagers, le tri, l'achat de bacs et composteurs**
04 66 35 99 30

pole-technique@piemont-cevenol.fr /
om@piemont-cevenol.fr

• **Déchèterie du Coutach**
RD999 – Liouc
06 42 89 78 89
decheterie-liouc@piemont-cevenol.fr

• **Déchèterie de Saint-Hippolyte-du-Fort**
06 84 19 41 18
dechetterie-sthippo@piemont-cevenol.fr

• **Déchèterie de Saint-Bénézet**
Route de Domessargues
06 76 89 38 17

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• **Urbanisme** urba@piemont-cevenol.fr
04 66 93 06 12

• **Assainissement Non Collectif (SPANC)**
spanc@piemont-cevenol.fr
04 66 85 88 58 et 04 66 85 88 57

• **Transition énergétique**
transition-energetique@piemont-cevenol.fr – 04 66 93 06 12

ÉCONOMIE – EMPLOI-FORMATION – INSERTION

• **Développement économique Accompagnement et soutien aux acteurs économiques**
dev-economique@piemont-cevenol.fr
06 84 44 76 43

• **Emploi – Formation – Insertion**
Permanences sur 3 antennes
relais-emploi@piemont-cevenol.fr

– ***Quissac :*** Siège de la communauté de communes
04 66 93 06 12

– ***Saint-Hippolyte-du-Fort :***
1, rue Basse (1er étage)
04 66 77 65 57

– ***Sauve :*** Mairie (1er étage)
04 66 77 03 14

• **Conseiller numérique**
conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr

TOURISME

• **Office de Tourisme Intercommunal**
Sauve : 26, rue des Boisseliers
04 66 77 57 51
tourisme@piemont-cevenol.fr
www.piemont-cevenol-tourisme.com
Fb@piemont.cevenol.tourisme

SPORTS

sports@piemont-cevenol.fr
06 89 07 82 71



Vivre en Piémont Cévenol
vivre@piemont-cevenol.fr

Directeur de la publication : le président de la communauté de communes.
Rédaction : services et service communication.
Conception graphique : Studio Graphème, Cros
Impression : IMPACT IMPRIMERIE
483, ZAC des Vautes – 34980 Saint-Gely-du-Fesc
Tirage : 11.000 exemplaires.
ISBN : ISSN 2428-811X
Le journal est également disponible en ligne sur www.piemont-cevenol.fr





Journal imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres à base d'huiles végétales

RETOUR EN IMAGES


1


2


3


4


5

1. Formation BAFA.
2. UFOSTREET à Carnas.
3. Journée éco citoyenne.
4. Ouverture du Festival Les Z'enfants d'abord.
5. Travaux de réhabilitation de la piscine de Quissac.
6. Remise du prix littéraire à Olivier Martinelli.

Le prix littéraire « Le Livre au Cœur » 2020 a été décerné à Olivier Martinelli pour son ouvrage *Mes nuits appaches* aux éditions Robert Laffont.

Reportée en 2021, la remise du prix a eu lieu à Sauve en septembre (trophée réalisé cette année par l'artiste sauvain Stéphane Gantès).


6